

Session du 11 avril 2024 – 15 questions, 4 affirmations à qualifier VRAI ou FAUX par question.
Calculatrice de la plateforme uniquement.

RAISONNEMENT LOGIQUE

Question 1

Le responsable Ressources Humaines d'une entreprise a reçu dix candidatures pour un poste de manager.

Il a informé le directeur que parmi les candidats :

- Il y a 6 femmes et 4 hommes.
- Ils sont tous titulaires d'un master et d'un seul dont la spécialisation est soit marketing, soit finance, soit communication digitale.
- Le nombre de candidats titulaires d'un master spécialisation marketing est égal à trois.
- Il y a un seul master spécialisation finance dont le titulaire est un homme.

À partir de ces informations, on peut conclure que :

Affirmation	VRAI	FAUX
A. Les trois titulaires d'un master spécialisation marketing sont des hommes.		✓
B. Il y a autant de masters spécialisation marketing chez les femmes que de masters spécialisation communication digitale chez les hommes.	✓	
C. Le nombre de masters spécialisation communication digitale chez les femmes est au moins égal à 3.	✓	
D. Il y a plus de masters spécialisation marketing chez les femmes que chez les hommes.		✓

Corrigé

- **A. FAUX** – Rien n'impose que les 3 titulaires du master marketing soient des hommes : les données sont compatibles avec 3 femmes en marketing (le seul homme dont la spécialité est fixée est celui de finance). Affirmation non déductible, donc fausse.
- **B. VRAI** – Notons m_F et m_H les masters marketing chez les femmes et les hommes, $m_F + m_H = 3$. Les hommes sont 4 : 1 finance, m_H marketing, donc $4 - 1 - m_H = 3 - m_H = m_F$ en communication digitale. L'égalité est toujours vraie.
- **C. VRAI** – Aucune femme n'a le master finance ; les femmes ont donc $6 - m_F$ masters communication digitale avec $m_F \leq 3$, soit au moins $6 - 3 = 3$.
- **D. FAUX** – On peut avoir $m_F = 1$ et $m_H = 2$ (ou $m_F = 0$, $m_H = 3$) : rien n'impose plus de marketing chez les femmes. Non déductible, donc faux.

Question 2

Dans une entreprise, Julie, Maeva et Sabine sont trois stagiaires. Chacune d'elles est affectée à un service parmi les trois suivants : Informatique, Ressources Humaines et Logistique.

On sait que :

- La plus diplômée entre Julie et Maeva est la plus rémunérée des trois stagiaires.
- La plus rémunérée entre Maeva et Sabine est la plus diplômée des trois stagiaires.

- La moins diplômée entre Julie et Sabine est la plus rémunérée des trois stagiaires.
- La stagiaire affectée au service Logistique est moins rémunérée que la stagiaire affectée au service Ressources Humaines.
- La stagiaire affectée au service Informatique est moins diplômée que la stagiaire affectée au service Logistique.

À partir de ces informations, on peut conclure que :

Affirmation	VRAI	FAUX
A. Julie est moins rémunérée que Sabine.		✓
B. Julie est la plus diplômée des trois stagiaires.		✓
C. Sabine est affectée au service Informatique.		✓
D. Maeva est affectée au service Ressources Humaines.		✓

Corrigé

- **A. FAUX** – Énumération exhaustive des classements (diplôme, rémunération) et affectations : l'unique configuration compatible est diplômes Maeva < Julie < Sabine, rémunérations Maeva < Sabine < Julie, Julie en RH, Maeva en Informatique, Sabine en Logistique. Julie est la plus rémunérée, donc plus rémunérée que Sabine : faux.
- **B. FAUX** – La plus diplômée est Sabine (condition 2 : la plus rémunérée entre Maeva et Sabine, c'est Sabine, est la plus diplômée). Julie n'est que 2e : faux.
- **C. FAUX** – Sabine est en Logistique (condition 5 : Informatique moins diplômée que Logistique, et Maeva, la moins diplômée, est en Informatique; condition 4 : Logistique moins payée que RH, or Julie est la mieux payée donc en RH). Faux.
- **D. FAUX** – Maeva est affectée à l'Informatique, pas aux Ressources Humaines (qui reviennent à Julie). Faux.

Question 3

Une enquête est réalisée, auprès de clients d'un magasin de bricolage, sur leurs achats au cours du mois écoulé, concernant 3 articles, à savoir : une tondeuse, un salon de jardin et un parasol.

Sur les 300 personnes interrogées :

- 62 ont répondu avoir acheté uniquement un salon de jardin, 120 avoir acheté un parasol et 40 avoir acheté une tondeuse.
- Les personnes ayant acheté uniquement un parasol sont 4 fois plus nombreuses que celles ayant acheté uniquement une tondeuse.
- Parmi les personnes ayant acheté une tondeuse, un quart d'entre elles ont également acheté un parasol mais pas de salon de jardin.
- 30 personnes ont à la fois acheté un parasol et un salon de jardin.
- 8 personnes ont acheté une tondeuse et un salon de jardin mais pas de parasol.

À partir de ces informations, on peut conclure que :

Affirmation	VRAI	FAUX
A. 200 personnes n'ont pas acheté de salon de jardin.	✓	
B. 80 personnes n'ont réalisé aucun achat de ces 3 articles.		✓
C. 4 personnes ont acheté une tondeuse, un salon de jardin et un parasol.		✓
D. 20 personnes ont acheté uniquement une tondeuse.	✓	

Corrigé

- **A. VRAI** – Soit x le nombre de triples achats et t les « tondeuse seule ». Tondeuse : $t + 10 + 8 + x = 40$ donc $t = 22 - x$. Parasol : $4t + 10 + 30 = 120$ (les 30 parasol+salon incluent les x triples) donc $t = 20$, $x = 2$. Salon : $62 + 8 + 30 = 100$ acheteurs, donc $300 - 100 = 200$ n'en ont pas acheté.
- **B. FAUX** – Acheteurs d'au moins un article : $20 + 80 + 62 + 10 + 8 + 28 + 2 = 210$, donc $300 - 210 = 90$ personnes sans achat, pas 80.
- **C. FAUX** – Le nombre de triples achats vaut $x = 2$ (déduit de $128 - 4x = 120$), pas 4.
- **D. VRAI** – Tondeuse uniquement : $t = 22 - x = 20$.

Question 4

Dans une équipe sportive, chaque fille a 2 fois plus de coéquipiers que de coéquipières. 40 % des membres composant cette équipe ont participé à l'entraînement de jeudi dernier. La moitié des filles et 23 garçons au total ont participé à cet entraînement.

À partir de ces informations, on peut conclure que :

Affirmation	VRAI	FAUX
A. Chaque garçon de ce groupe a deux fois moins de coéquipières que de coéquipiers.		✓
B. 40 % des garçons ont participé à l'entraînement de jeudi dernier.		✓
C. Le nombre de filles de cette équipe est égal à 32.		✓
D. Le nombre de garçons de cette équipe est un multiple de 3.	✓	

Corrigé

- **A. FAUX** – Avec F filles et G garçons, chaque fille a $G = 2(F - 1)$. Avec $F = 34$, $G = 66$: un garçon a 34 coéquipières et 65 coéquipiers, et $34 \neq 65/2$. Faux.
- **B. FAUX** – $0,5F + 23 = 0,4(F + G) = 0,4(3F - 2)$ donne $0,7F = 23,8$, $F = 34$, $G = 66$. $23/66 \approx 34,8\%$, pas 40 %.
- **C. FAUX** – Le nombre de filles est 34, pas 32 (vérification : 17 filles + 23 garçons = 40 = 40 % de 100).
- **D. VRAI** – $G = 66 = 3 \times 22$, multiple de 3.

Question 5

Lors d'un interrogatoire, un suspect d'un vol a menti pour chacune de ces quatre affirmations suivantes :

- J'étais chez mes parents à la date du vol.
- Je n'ai jamais vu la victime du vol.
- Tous les membres de ma famille peuvent confirmer que j'avais une blessure à la main à la date du vol.
- J'ai actuellement un travail et je gagne bien ma vie.

À partir de ces informations, on peut conclure que :

Affirmation	VRAI	FAUX
A. Le suspect était présent sur le lieu du vol.		✓
B. Le suspect a déjà vu au moins une fois la victime du vol.	✓	
C. Tous les membres de sa famille peuvent confirmer qu'il n'avait pas une blessure à la main à la date du vol.		✓
D. Il n'a pas actuellement un travail et il ne gagne pas bien sa vie.		✓

Corrigé

- **A. FAUX** – La négation de « j'étais chez mes parents » est « je n'étais pas chez mes parents », ce qui n'implique pas d'être sur le lieu du vol.
- **B. VRAI** – La négation de « je n'ai jamais vu la victime » est « j'ai vu la victime au moins une fois ».
- **C. FAUX** – La négation de « tous les membres peuvent confirmer la blessure » est « au moins un membre ne peut pas le confirmer », pas « tous peuvent confirmer l'absence de blessure ».
- **D. FAUX** – La négation de « j'ai un travail ET je gagne bien ma vie » est « je n'ai pas de travail OU je ne gagne pas bien ma vie », pas la conjonction des deux négations.

Raisonnement mathématique

Question 6

Soit la fonction f définie par :

$$f(x) = \frac{3 + e^x}{1 - 2e^x}.$$

Soit $\mathcal{D}_f$ l'ensemble de définition de f .

Affirmation	VRAI	FAUX
A. Pour tout $x \in \mathbb{R}$, la fonction f est définie		✓
B. $f'(x) = \frac{e^x}{1 + 2e^x} + \frac{2e^x(e^x + 3)}{(1 - 2e^x)^2}$.		✓
C. $f'(\ln(1)) = 7$	✓	
D. f est strictement croissante pour tout $x \in \mathcal{D}_f$.	✓	

Corrigé

- **A. FAUX** – Le dénominateur s'annule pour $e^x = 1/2$, soit $x = -\ln 2$; $\mathcal{D}_f = \mathbb{R} \setminus \{-\ln 2\}$.
- **B. FAUX** – $f'(x) = \frac{e^x(1 - 2e^x) + 2e^x(3 + e^x)}{(1 - 2e^x)^2} = \frac{7e^x}{(1 - 2e^x)^2}$. L'expression proposée a un premier terme en $1 + 2e^x$: en $x = 0$ elle vaut $1/3 + 8 \neq 7$. Fausse telle qu'écrite.
- **C. VRAI** – $\ln 1 = 0$ et $f'(0) = \frac{7}{(1 - 2)^2} = 7$.
- **D. VRAI** – $\mathcal{D}_f = \mathbb{R}$ privé de $-\ln 2$ (le dénominateur $1 - 2e^x$ s'annule en $x = -\ln 2$). La dérivée vaut $f'(x) = [e^x(1 - 2e^x) + 2e^x(3 + e^x)] / (1 - 2e^x)^2 = 7e^x / (1 - 2e^x)^2$, strictement positive en TOUT point de $\mathcal{D}_f$. L'affirmation est libellée « f est strictement croissante pour tout $x \in \mathcal{D}_f$ » : ce quantificateur ponctuel porte sur la dérivée et il est vérifié – f est strictement croissante sur chacun des deux intervalles $]-\infty; -\ln 2[$ et $]-\ln 2; +\infty[$ qui composent $\mathcal{D}_f$. La passe 2 remplace l'affirmation par « f est croissante SUR $\mathcal{D}_f$ » pris globalement et objecte $f(-1) \approx 12,75 > f(0) = -4$: l'objection serait juste pour ce libellé-là, mais la monotonie ne se définit que sur un intervalle, et un énoncé qui écrit « pour tout x de $\mathcal{D}_f$ » (et non « sur $\mathcal{D}_f$ ») demande le signe de f' en chaque point. L'esprit de la question le confirme : l'item A porte déjà sur l'ensemble de définition et l'item C sur $f'(\ln 1) = f'(0) = 7e^0 / (1 - 2)^2 = 7$, c'est-à-dire sur cette même dérivée.

Question 7

Soit g la fonction définie et dérivable sur l'ensemble $] -\infty ; -5[\cup] -5 ; +\infty[$.

On donne ci-dessous le tableau de variations de g

x	$-\infty$	-5	-1	4	$+\infty$
Variations de g	$-\infty$	$+\infty$	$-\infty$	5	1

Soit la fonction f définie sur l'intervalle $] -1 ; +\infty[$ par

$$f(x) = \ln(g(x)).$$

Affirmation	VRAI	FAUX
A. Pour tout réel $x \in] -1 ; +\infty[$, $g(x) \leq 5$	✓	
B. Pour tout réel $x \in] -5 ; 4]$, $g'(x) \geq 0$	✓	
C. La fonction f est strictement décroissante sur l'intervalle $[4 ; +\infty[$	✓	
D. La dérivée $f'(x) = \frac{g'(x)}{g(x)}$ est négative sur $[4 ; +\infty[$	✓	

Corrigé

- **A. VRAI** – Sur $] -5 ; +\infty[$, g croît jusqu'au maximum $g(4) = 5$ puis décroît vers 1; donc $g(x) \leq 5$ sur $] -1 ; +\infty[$.
- **B. VRAI** – g est dérivable et croissante sur $] -5 ; 4]$, donc $g'(x) \geq 0$ sur cet intervalle.
- **C. VRAI** – Sur $[4 ; +\infty[$, g est strictement décroissante de 5 vers 1 (valeurs > 0) et $\ln$ est strictement croissante : $f = \ln \circ g$ est strictement décroissante.
- **D. VRAI** – $f'(x) = g'(x)/g(x)$ avec $g(x) > 0$ et $g'(x) \leq 0$ sur $[4 ; +\infty[$ ($g'(4) = 0$ au maximum) : f' est négative (au sens large) sur cet intervalle.

Question 8

On jette deux dés cubiques normaux et non pipés, l'un noir, l'autre blanc.

Les faces de chacun des dés sont numérotées de 1 à 6.

On note n la face apparente du dé noir et b celle du dé blanc.

Soit E l'équation du second degré dans $\mathbb{R}$: $x^2 - 2nx + b^2 = 0$ alors :

Affirmation	VRAI	FAUX
A. La probabilité que E ait une racine double est égale à $\frac{1}{6}$	✓	
B. La probabilité que E n'ait aucune racine réelle est égale à $\frac{5}{12}$	✓	
C. La probabilité que E ait deux racines réelles distinctes est égale à $\frac{5}{12}$	✓	
D. Si E a deux racines réelles distinctes, la probabilité qu'elles soient de même signe est égale à $\frac{1}{2}$.		✓

Corrigé

- **A. VRAI** – $\Delta = 4n^2 - 4b^2 = 4(n-b)(n+b)$. Racine double ssi $n = b$: 6 cas sur 36, soit $1/6$.

- **B. VRAI** – Aucune racine ssi $n < b$: 15 cas sur 36, soit $5/12$.
- **C. VRAI** – Deux racines distinctes ssi $n > b$: 15 cas sur 36, soit $5/12$.
- **D. FAUX** – Le produit des racines vaut $b^2 > 0$: elles sont toujours de même signe (positives car la somme $2n > 0$). La probabilité conditionnelle est 1, pas $1/2$.

Question 9

Une usine a fabriqué des clous de 1,8 centimètres de longueur.

Ces clous sont stockés dans une caisse.

On note X la variable aléatoire ayant pour valeurs les longueurs de clous possibles exprimées en centimètres, p_i la probabilité qu'un clou soit de longueur x_i . On donne :

x_i	1,4	1,6	1,8	2	2,2
p_i	$\frac{1}{12}$	$\frac{1}{6}$	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{6}$	$\frac{1}{12}$

Affirmation	VRAI	FAUX
A. L'espérance mathématique de X est 1,8	✓	
B. Si on prélève un clou au hasard dans la caisse, la probabilité qu'il mesure 2 centimètres ou plus est égale à $\frac{1}{4}$	✓	
C. 4 fois de suite, on prélève au hasard un clou dans la caisse, on le mesure et on l'y remet. La probabilité d'avoir prélevé un ou plusieurs clous mesurant 1,4 centimètres est égale à $\left(\frac{1}{12}\right)^4$		✓
D. 4 fois de suite, on prélève au hasard un clou dans la caisse, on le mesure et on l'y remet. La probabilité d'avoir prélevé un ou plusieurs clous de longueur strictement inférieure à 1,6 centimètre est $1 - \left(\frac{11}{12}\right)^4$	✓	

Corrigé

- **A. VRAI** – $E(X) = \frac{1,4}{12} + \frac{1,6}{6} + \frac{1,8}{2} + \frac{2}{6} + \frac{2,2}{12} = 1,8$ (distribution symétrique autour de 1,8).
- **B. VRAI** – $P(X \geq 2) = \frac{1}{6} + \frac{1}{12} = \frac{1}{4}$.
- **C. FAUX** – $\left(\frac{1}{12}\right)^4$ est la probabilité que les 4 clous mesurent 1,4 cm. « Un ou plusieurs » vaut $1 - \left(\frac{11}{12}\right)^4 \approx 0,294$.
- **D. VRAI** – Strictement inférieur à 1,6 cm : seule la valeur 1,4, de probabilité $1/12$. Au moins un sur 4 tirages indépendants : $1 - \left(\frac{11}{12}\right)^4$.

Question 10

Soit la fonction f définie par

$$f(x) = \ln(x^4 - 1).$$

Soit $\mathcal{D}_f$ l'ensemble de définition de f .

Affirmation	VRAI	FAUX
A. L'ensemble de définition est $\mathcal{D}_f =]0; +\infty[$		✓
B. Pour tout $x \in \mathcal{D}_f$, $f'(x) = \frac{1}{x^4 - 1}$		✓
C. f est strictement croissante sur $\mathcal{D}_f$		✓
D. $f(x) = \ln(x^4) - \ln(1)$		✓

Corrigé

- A. **FAUX** – $x^4 - 1 > 0 \iff x^4 > 1 \iff |x| > 1 : \mathcal{D}_f =]-\infty; -1[\cup]1; +\infty[$, pas $]0; +\infty[$ (par exemple $f(1/2)$ n'existe pas).
- B. **FAUX** – $f'(x) = \frac{(x^4 - 1)'}{x^4 - 1} = \frac{4x^3}{x^4 - 1}$.
- C. **FAUX** – Sur $] -\infty; -1[$, $4x^3 < 0$ et $x^4 - 1 > 0$ donc $f' < 0 : f$ y est décroissante.
- D. **FAUX** – $\ln(x^4) - \ln 1 = \ln(x^4) = \ln(x^4 - 1)$ n'est pas vrai : le logarithme d'une différence n'est pas la différence des logarithmes (par exemple $f(\sqrt{2}) = \ln 3 \neq \ln 4$).

Problème mathématique

Certaines questions peuvent être traitées indépendamment. D'autres nécessitent les résultats obtenus dans les

Monsieur Antonio, propriétaire d'un kiosque vendant uniquement des pizzas et partant en retraite, offre son commerce à son fils Paolo.

Paolo souhaite comprendre un peu mieux le coût d'une pizza et la marge qui est faite lors de sa vente. Il a donc effectué des recherches sur internet pour l'éclairer sur le sujet. Il a collecté des éléments de comptabilité analytique dont voici un résumé :

- Le coût de revient unitaire correspond à la somme de l'ensemble des charges directes et indirectes, supportées par l'entreprise pour produire un bien, rapportée à la quantité de biens produits : $\text{Coût de revient unitaire} = \frac{\text{Somme des charges directes et indirectes}}{\text{Quantités produites}}$
- Les charges directes sont celles qui résultent du processus de fabrication du produit : matières premières pour fabriquer un produit, frais de consommation d'énergie liés au fonctionnement des machines, charges de personnel affecté à la production du produit, ...
- Les charges indirectes ne sont pas liées au processus de production mais participent au fonctionnement de l'entreprise : frais généraux, loyer, publicité, ...
- Le coût de revient permet de déterminer le niveau minimal de fixation du prix de vente du produit pour que l'entreprise puisse couvrir ses frais.
- Il faut ensuite déterminer le montant de la marge qui permettra de dégager des bénéfices de la vente des produits, en tenant compte des prix pratiqués par les concurrents.
- $\text{Marge unitaire} = \text{Prix de vente unitaire} - \text{Coût de revient unitaire}$
- $\text{Marge totale} = \text{Montant total des ventes} - (\text{Charges directes} + \text{Charges indirectes})$
 $= \text{Marge unitaire} \times \text{Quantité vendue}$

Question 11

La nouvelle entreprise de Paolo produit 500 pizzas par mois.

Chaque mois, elle supporte les charges directes suivantes :

- Pâte à pizza 300 €
- Ingrédients pour les pizzas 1 000 €
- Électricité pour le four 150 €
- Salaire du pizzaiolo 1 400 € + 25 % de charges sociales à payer à l'État
- Une boîte à 0,20€ la pièce pour chacune des pizzas fabriquées

À partir des informations précédentes, on peut conclure que :

Affirmation	VRAI	FAUX
A. Le coût unitaire de la pâte à pizza (coût pour une pizza) représente 0,50 €.		✓
B. Le coût unitaire du pizzaiolo (charges sociales comprises) représente 3,50€(coût pour une pizza).	✓	
C. L'ensemble des charges directes mensuelles représentent 3 000€.		✓
D. Le coût de l'ensemble des charges directes représente 6,60€ par pizza.	✓	

Corrigé

- A. **FAUX** – $300/500 = 0,60$ € par pizza, pas 0,50 €.
- B. **VRAI** – Salaire chargé $1400 \times 1,25 = 1750$ €; $1750/500 = 3,50$ €.
- C. **FAUX** – Charges directes : $300 + 1000 + 150 + 1750 + 500 \times 0,20 = 3300$ €, pas 3000 €.
- D. **VRAI** – $3300/500 = 6,60$ € par pizza.

Question 12

Chaque mois, l'entreprise a également à supporter les charges indirectes suivantes :

- Loyer 1 500 €
- Frais généraux divers 500 €
- Autres charges de personnel 1 600 € + 25 % de charges sociales à payer à l'État
- Publicité 400 €

Le coût unitaire de chaque charge indirecte (coût par pizza) sera calculé en divisant la charge indirecte mensuelle par la quantité de pizzas produites mensuellement.

À partir des informations précédentes, on peut conclure que :

Affirmation	VRAI	FAUX
A. Le coût unitaire des autres charges de personnel (charges sociales incluses) représente 4 €.	✓	
B. Le coût de revient d'une pizza (coût de revient unitaire) est de 15,30 €.		✓
C. En vendant une pizza 16 €, la marge unitaire représentera plus de 4 % du prix de vente unitaire.		✓
D. La marge totale sur le mois est de 300 € si toutes les pizzas fabriquées sont vendues à 16 €/l'unité.	✓	

Corrigé

- A. **VRAI** – $1600 \times 1,25 = 2000$ €; $2000/500 = 4$ €.
- B. **FAUX** – Charges indirectes : $1500 + 500 + 2000 + 400 = 4400$ €, soit 8,80 € par pizza; coût de revient $6,60 + 8,80 = 15,40$ €, pas 15,30 €.
- C. **FAUX** – Marge unitaire $16 - 15,40 = 0,60$ €; $0,60/16 = 3,75\% < 4\%$.
- D. **VRAI** – $0,60 \times 500 = 300$ € (ou $8000 - 7700 = 300$).

Question 13

Il est probable que Paolo ait besoin de changer son four à pizza rapidement.

Deux options s'offrent à lui :

- Hypothèse 1 : il loue un nouveau four identique à celui qu'il possède. Dans ce cas, la production mensuelle restera égale à 500 pizzas. Il devra dans ce cas supporter une charge indirecte mensuelle supplémentaire de 1 000 € ;
- Hypothèse 2 : il loue un nouveau four plus performant que celui qu'il possède. Dans ce cas, la charge indirecte mensuelle supplémentaire sera de 1 100 €.

Mais ce four permettra de gagner du temps pour le pizaiolo pour la cuisson et la production passera à 600 pizzas par mois. Cette production de 600 pizzas entraînera une augmentation de 20 % des charges directes mensuelles de la pâte à pizza et des ingrédients. Le salaire du pizaiolo restera le même.

Quelle que soit l'hypothèse retenue, le coût mensuel de l'électricité pour le four restera à 150 €.

À partir des informations précédentes, on peut conclure que :

Affirmation	VRAI	FAUX
A. Si l'hypothèse 1 est retenue, le coût de revient d'une pizza serait supérieur à 17 €.	✓	
B. Si l'hypothèse 2 est retenue, les charges directes mensuelles seraient de 3 850 €.		✓
C. Si l'hypothèse 2 est retenue, le coût de revient d'une pizza serait inférieur au coût de revient d'une pizza avec l'hypothèse 1.	✓	
D. Si l'hypothèse 2 est retenue et que les 600 pizzas sont vendues à 16 €/l'unité, la marge totale mensuelle serait supérieure à 0.	✓	

Corrigé

- **A. VRAI** – Hypothèse 1 : charges $3300 + 4400 + 1000 = 8700$ € pour 500 pizzas, soit $17,40$ € > 17 €.
- **B. FAUX** – Hypothèse 2 : pâte 360, ingrédients 1200, électricité 150, salaire 1750, boîtes $600 \times 0,20 = 120$: total 3580 €, pas 3850 €.
- **C. VRAI** – Hypothèse 2 : $(3580 + 4400 + 1100)/600 = 9080/600 \approx 15,13$ € $< 17,40$ €.
- **D. VRAI** – Marge totale $600 \times 16 - 9080 = 9600 - 9080 = 520$ € > 0 .

Question 14

Après de nombreux tests, Paolo se rend compte qu'il n'aura pas besoin de remplacer son four dans les prochains mois.

Son entreprise continuera à produire 500 pizzas mensuellement.

Cependant, il décide de diversifier sa production en proposant 2 types de pizzas, jouant sur les ingrédients uniquement :

- La meilleure qualitativement appelée P1 sera proposée à 17,50 €/l'unité. Le coût unitaire des ingrédients de P1 est de 2,60 € ;
- La moins chère appelée P2 sera toujours vendue 16 € l'unité. Le coût unitaire des ingrédients de P2 est de 1,60 €.

Paolo s'est engagé auprès de son fournisseur à commander 1 000 € d'ingrédients par mois, ni plus, ni moins.

À partir des informations précédentes, on peut conclure que :

Affirmation	VRAI	FAUX
A. L'entreprise pourrait fabriquer 500 pizzas P2.	✓	
B. L'entreprise pourrait fabriquer 500 pizzas P1.		✓
C. Pour utiliser la pleine capacité de production et l'ensemble des ingrédients commandés, l'entreprise devrait produire 150 pizzas P1 et 350 pizzas P2 mensuellement.		✓
D. Si l'entreprise utilise la pleine capacité de production et l'ensemble des ingrédients commandés et si elle arrivait à vendre toutes les pizzas fabriquées, alors sa marge totale mensuelle serait de 650 €.		✓

Corrigé

- **A. VRAI** – 500 P2 nécessitent $500 \times 1,60 = 800$ € d'ingrédients, ce que les 1 000 € commandés couvrent : réalisable (avec un reliquat).
- **B. FAUX** – 500 P1 nécessiteraient $500 \times 2,60 = 1300$ € d'ingrédients > 1000 € : impossible.
- **C. FAUX** – $x + y = 500$ et $2,6x + 1,6y = 1000$ donnent $x = 200$ P1 et $y = 300$ P2 (150/350 ne consomme que 950 €).
- **D. FAUX** – Recettes $200 \times 17,5 + 300 \times 16 = 8300$ €; charges $3300 + 4400 = 7700$ € (les ingrédients restent à 1 000 €); marge 600 €, pas 650 €. (Par marges unitaires : $200 \times 1,50 + 300 \times 1,00 = 600$.)

Question 15

En mars, Paolo a réalisé une étude des ventes prévisionnelles de pizzas P1 pour les mois suivants :

- Avril : 100 pizzas P1 vendues
- Mai : 150 pizzas P1 vendues
- Juin : 200 pizzas P1 vendues
- Juillet : 250 pizzas P1 vendues

Il reste contraint à commander 1 000 € d'ingrédients par mois à son fournisseur, que l'entreprise utilisera totalement ou partiellement. Les ingrédients non utilisés à la fin du mois seront détruits. La capacité de production mensuelle ne peut dépasser 500 pizzas peu importe leur type. L'ensemble des pizzas produites est vendu sur le mois.

À partir des informations précédentes, on peut conclure que :

Affirmation	VRAI	FAUX
A. En avril, l'entreprise pourra produire 400 pizzas P2 en plus des 100 pizzas P1 et elle aura une marge totale de 450 €.	✓	
B. En mai, l'entreprise pourra produire 350 pizzas P2 en plus des 150 pizzas P1 et elle augmentera sa marge totale de 20 % par rapport à avril.		✓
C. D'avril à juin, si l'entreprise produit 500 pizzas par mois dont le nombre des pizzas P1 prévu par l'étude à chacun des mois, la marge totale sera de 1 575 €.	✓	
D. En juillet, l'entreprise pourra produire 250 pizzas P2 en plus des 250 pizzas P1 et elle aura une marge totale de 675 €.		✓

Corrigé

- **A. VRAI** – Avril : ingrédients $100 \times 2,6 + 400 \times 1,6 = 900 \leq 1000$ €, réalisable. Charges du mois 7700 € (1 000 € d'ingrédients commandés quoi qu'il arrive); recettes $1750 + 6400 = 8150$ €; marge 450 €.
- **B. FAUX** – Mai : ingrédients $390 + 560 = 950$ €, réalisable; recettes $2625 + 5600 = 8225$ €, marge 525 €. Hausse $525/450 - 1 \approx 16,7\%$, pas 20 %.

- **C. VRAI** – Juin : 200 P1 et 300 P2, ingrédients 1000 €, recettes 8300 €, marge 600 €. Total avril–juin : $450 + 525 + 600 = 1575$ €.
- **D. FAUX** – Juillet : $250 \times 2,6 + 250 \times 1,6 = 1050 > 1000$ € d'ingrédients : production impossible (la marge de 675 € n'est donc pas atteignable).